

Conseil Communautaire du 25 Mars 2019

Date d'envoi de la convocation : 19 Mars 2019
Nombre de Conseillers en exercice : 93
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 67
Nombre de Procurations : 5
Nombre de Votants : 72

PRESIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT

Présents : *Titulaires* : Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Gérard ROY, Bernard BATAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DHALEN, Alexis FAIVRE, Philippe FALCE, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVAILLE, Marie-Laure RAKIC, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Michel PICARD, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Martine BOUGEOT, Michèle RODIER, Patricia ROSSIGNOL, Christophe MONNOT, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Patricia RACKLEY, Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Vincent LUCOTTE, Chantal GAUTHRAY, Serge COLLAVINO, Jean-Paul BOURGOGNE, Pascal MALAQUIN, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Jacky CLERGET, Jérôme FLACHE, Claude VANIER-CORON, Gérard GREFFE, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jean MAREY

Suppléants : Mme Alexandra PASCAL (Suppléant de PULIGINY-MONTRACHET),
M. Serge COULON (Suppléant de SANTENAY)

Délégués ayant donné procuration :

Mme Ariane DIERICKX à M. Alexis FAIVRE,
M. Patrick FERRANDO à Mme Martine BOUGEOT,
Mme Sandrine ARRAULT à Mme Céline DANCER,
M. Philippe CESNE à M. Jean-Pierre REBOURGEON,
M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

Délégués Absents non suppléés et non représentés :

Mmes et M. Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Frédéric CANCEL, Thibaut GLOAGUEN, Justine MONNOT, Philippe ROUX, Antoine TRIFFAULT-MOREAU, Carla VIAL, Jean-Benoit VUITTENEZ, Gabriel FOURNIER, Philippe DIDAILLER, Marc DENIZOT, Jean-Marc PRENEY, Jérôme BILLARD, Thierry LAINE, Annie BARRAT, Richard ROCH, Chantal MITANCHEY, Jean CHEVASSUT, Jacques FROTEY, Gérard PRUDHON, Claude MOISSENET.

Secrétaire de séance : M. Alexis FAIVRE

COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DONNEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT ET AU BUREAU

M. SUGUENOT, rapporteur, rappelle que par délibération du 28 Avril 2014, le Conseil Communautaire a délégué certaines compétences au Président et au Bureau.

Le Président doit rendre compte des décisions prises sur le fondement de ces délégations.

Celles que le Président et le Bureau ont été amenés à prendre pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2019 et le 15 février 2019, figurent en annexe à la présente délibération.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

➤ PREND ACTE de la communication du Président.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

**Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le PRESIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES**


Jean-François PONS



« La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication et/ ou de son affichage, d'un recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas 21000 DIJON ou via l'application télérecours citoyen (www.telercours.fr). Un recours gracieux peut également être formulé auprès de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Cote et Sud, 14 rue Philippe TRINQUET, 21200 BEAUNE, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. »



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/04/2019

ANNEXE N°1 : DELEGATIONS DU PRESIDENT

- ❖ Réaliser les emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et d'opérations financières utiles à la gestion des emprunts dans les conditions fixées par la délibération du 28 Avril 2014 :
 - Prêt relais ZAC Cerisière : 1 M d'euros pour 3 ans signé le 07/01/2019
 - Prêt relais ZAC Pré Fleury : 1.9 M d'euros pour 3 ans signé le 7/01/2019

- ❖ Réaliser les lignes de trésorerie nécessaires au fonctionnement de la Communauté d'Agglomération dans la limite d'un montant de 5 Millions d'euros :

- ❖ Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires dans le cadre des imputations budgétaires et fixation des modalités de fonctionnement de ces régies :

N° et date d'arrêté	Objet

- ❖ Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au Budget :

MARCHES

N° consultation	Procédure	Objet	N° du lot	Intitulé du lot	Date de notification	Attributaire	N° de marché	Département de l'attributaire	Ville de l'attributaire	Montant du marché € HT	Durée du marché
18055	MAPA	Relance PCAET		UNIQUE	08/01/2019	Cabinet LAMY Environnement	2018C055097	69	LYON	48 375,00 €	60 mois
18056	MAPA	Réalisation d'un diagnostic amont et d'un plan d'action pour la réduction des micropolluants sur le système d'assainissement de la STEU de COMBERTAULT		UNIQUE	29/01/2019	IRH INGENIEUR CONSEIL	1805696	69	CHAPONNAY	16 900,00 €	12 mois
18088MS	MS	MS13 LOT 1 AC TRAVAUX Pose de 4PC dans le local gardien à la salle Michel Bon à Beaune	1	Electricité courants forts/courants faibles	04/02/2019	EIFFAGE	2019C52731351	21	LONGVIC	513,12 €	6 mois
18092MS	MS	MS14 LOT 1 AC TRAVAUX Remise en état de l'éclairage extérieur à la salle des sports Michel Bon à Beaune	1	Electricité courants forts/courants faibles	10/01/2019	EIFFAGE	2019C52731451	21	LONGVIC	1 356,74 €	6 mois
2018C066001	MAPA	Travaux de création d'un mur de séparation de propriétés Boulevard Joffre à Beaune		UNIQUE	29/01/2019	MOINGEON	2018C066001	21	LACANCHE	319 634,54 €	12 mois
2019C07002	MSMC	Nettoyage vêtements de travail		UNIQUE	19/02/2019	Association AGEF	2019C07002	21	NUITS-SAINT-GEORGES	Sans minimum Maximum 24 000 € HT	4 ans
2019C06003	MSMC	Sérigraphie vêtements de travail		UNIQUE	19/02/2019	PUBLITOUT	2019C06003	21	BEAUNE	Sans minimum Maximum 24 000 € HT	4 ans
2019C08MS	MS	MS2 LOT 1 AC IMPRESSION 3 roll up	1	Signalétique et communication	13/02/2019	PUBLITOUT	2019C22440251	21	BEAUNE	360,00 €	2 mois
2019C09MS	MS	MS3 LOT 1 AC IMPRESSION Panneaux dibonds camions de collecte	1	Signalétique et communication	14/02/2019	PUBLITOUT	2019C22440351	21	BEAUNE	2 420,00 €	2 mois
2019C11MS	MS	Relance MS15 LOT 1 AC TRAVAUX Fourniture, pose et raccordement d'une prise pour le lave-vaisselle dans la future office du R1 ainsi que le déplacement de prises dans cette salle - bâtiment Interco	1	Electricité courants forts/courants faibles	13/02/2019	EIFFAGE	2019C52731551	21	LONGVIC	970,95 €	2 mois

AVENANTS

N° marché	Intitulé du marché et lot concerné	Attributaire (nom, ville et code postal)	N° de l'avenant	Montant du marché initial	Montant de l'avenant	Objet de l'avenant	Notification
17057	Création d'une vélo route Beaune Bligny-les-Beaune Lot 2: Equipements	LANTANA CORNUET 21 - LEVERNOIS	1	9 983,60 €		Remplacement de l'indice de révision des prix	08/01/19
16034	Elaboration du plan d'actions stratégique dans le cadre de la mise en œuvre de la trame verte et bleue	Groupement ELEMENT 5 / TERROIKO 51 - REIMS	1	25 000,00 €		Erreur matérielle et inversion des montants dus entre les 2 cotraitants	24/01/19
2018C527801S2	MS 1 LOT 2 AC TRAVAUX Réfection salle conservatoire	SAMAG 71 - SAINT-REMY	1	15 805,19 €	345	Devis complémentaire suite à la modification des supports, rendue nécessaire à la suite de la dépose des panneaux acoustiques	13/02/19

❖ **Signer les avenants portant sur les changements de cocontractant pour les marchés ou conventions en cours, dans le cadre de transferts de compétences des communes membres ou Syndicats vers la Communauté d'Agglomération, en application de l'article L 5211-5 III dernier alinéa du CGCT :**

❖ **Décider la conclusion et la révision des contrats de location de biens meubles ou immeubles pour une durée n'excédant pas 12 ans :**

⇒ Conventions de mise à disposition de locaux communaux au profit de la Communauté d'Agglomération :

PROPRIETAIRE	LOCAUX	OBJET/MANIFESTATION	DATE MANIFESTATION

⇒ Conventions de mise à disposition de locaux intercommunaux au profit d'organismes extérieurs :

ORGANISME EXTERIEUR	LOCAUX	OBJET/MANIFESTATION	PERIODE
MAISON FAMILIALE DE GRANDCHAMP	FORUM DES SPORTS CS MICHEL BON CS JEAN DESANGLE PLATEAU SPORTIF GUIGONE DE SALINS CS ST NICOLAS MEURSAULT	SEANCES D'E.P.S. planning année scolaire (suivant créneaux disponibles)	01/09/2018 au 31/08/2021

⇒ Conventions d'exploitation liées aux compétences de la Communauté d'Agglomération au profit d'organismes extérieurs :

ORGANISME EXTERIEUR	OBJET	PERIODE

⇒ Conventions de mise à disposition de matériel appartenant à un organisme extérieur au profit de la Communauté d'Agglomération :

ORGANISME EXTERIEUR	MATERIEL	PERIODE

⇒ Conventions de mise à disposition de matériel appartenant à la Communauté d'Agglomération au profit d'organismes extérieurs :

ORGANISMES	MATERIEL	PERIODE

❖ Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € :

❖ Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges :

❖ Fixer les rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts :

❖ Intenter, au nom de la Communauté, les actions en justice ou défendre la Communauté dans les actions intentées contre elle, dans les conditions fixées par la délibération du 28 avril 2014 :

NOMS DES PARTIES (DEMANDEUR C/ DEFENDEUR)	OBJET	JURIDICTION

❖ **Négocier et signer les transactions proposées dans le cadre du règlement des sinistres et litiges et accepter les remboursements s'y rapportant :**

❖ **Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre s'y rapportant :**

❖ **Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules de la Communauté d'Agglomération dans la limite de 50 000 € :**

❖ **Passer les conventions pour l'accueil des stagiaires avec les établissements professionnels ou d'enseignement et fixer les éventuelles indemnités versées aux stagiaires :**

Bilan des stages non rémunérés réalisés à la Communauté d'Agglomération

Du 2 Janvier 2019 au 15 Février 2019

NOM ET PRENOM	FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	SERVICE D'ACCUEIL	PERIODE DE STAGE
SEGUIN Claire	CAP PETITE ENFANCE	Ecole de CHATEAU CHINON	Multi accueil LA CABOTTE	Entre le 21/01 et le 15/03/19
GAUTHIER Marion	BAC PRO CAPA	MFR AGENCOURT	ALP LADOIX SERRIGNY	Du 11 au 15/02/19 Du 25/02 au 01/03 Du 11/03 au 15/03/19 Du 25/03 au 29/03/19
TARTARIN Florence	CAP AEPE	TRANSVERS'AL FORMATIONS	Multi accueil Saint Jacques	Du 04/02 au 08/02/19 Du 11/02 au 15/02 Du 18/02 au 01/03/19 Du 11/03 au 05/04/19
SEVAT Cassie	3ème ULIS	Collège Monge - BEAUNE	ALP SAVIGNY	Du 17/12 au 21/12 Du 04/02 au 08/02/19
BECKER Muriel	Auxiliaire de puériculture	IRFSS QUETIGNY	Multi accueil des Blanches Fleurs	Du 04/03 au 29/03/19
MOREAU Fanny	Auxiliaire de puériculture	IRFSS QUETIGNY	Multi accueil Saint Jacques	Du 04/03 au 29/03/19
BERNARD Ségolène	CAP AEPE	GRETA - CHALON SUR SAONE	MICRO CRECHE NOLAY	du 29/04 au 24/05/18
POULET Emilie	INFIRMIER	I.F.S.I BEAUNE	Multi accueil Saint Jacques	Du 11/02 au 15/03/19
BERTHELON Charlotte	INFIRMIER	I.F.S.I BEAUNE	Multi accueil des Blanches Fleurs	Du 11/02 au 15/03/19
JAVOS Maurine	Stage d'observation	Collège Saint Cœur - BEAUNE	Multi accueil des Blanches Fleurs	Du 18/02 au 22/02/19
SINGER Lucas	Stage pratique BAFA	BAFA	ALSH CHAGNY Marey	Du 18/02 au 22/03/19
BOULLEY Rose	BAC PRO SPVL	Lycée EJ Marey - BEAUNE	ALSH VOLNAY	Du 11/03 au 05/04/19, soit 4 semaines
JOBARD Laurette	Stage pratique BAFA	BAFA	ALSH SAINTE MARIE LA BLANCHE	Du 25/02 au 01/03/19

NOM ET PRENOM	FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	SERVICE D'ACCUEIL	PERIODE DE STAGE
DOUMA Djamila	Stage pratique BAFA	BAFA	ALSH BEAUNE BRETONNIERE	Du 18/02 au 01/03/19 et du 23/04 au 26/04/19 (14 jours)
FERREIRA Vanessa	Stage pratique BAFA	BAFA	ALSH CHAGNY Marey	Du 25/02 au 01/03/19
DESSEREY Flavie	Stage d'observation	Collège Monge - BEAUNE	Ecole des Beaux Arts	Du 11/02 au 15/02/19
TAHIRI Samia	Stage d'observation	Collège Monge - BEAUNE	Ecole des Beaux Arts	Du 11/02 au 15/02/19
LECHEVALLIER Louane	Brevet des collèges	Collège Monge - BEAUNE	Ecole des Beaux Arts	Du 11/02 au 15/02/19

Bilan des stages rémunérés réalisés à la Communauté d'Agglomération

Du 1^{er} novembre au 31 décembre 2018

NOM ET PRENOM	FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	SERVICE D'ACCUEIL	PERIODE DE STAGE
NEANT				

- ❖ **Fixer, dans le cas de recours au régime de l'expropriation pour l'exercice des compétences statutaires de la Communauté d'Agglomération, et dans les limites de l'estimation des services fiscaux (Domaines), le montant des offres à notifier aux expropriés et répondre à leur demande :**

- ❖ **Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption dans les zones d'activités économiques et dans les zones d'activités concertées d'intérêt communautaire :**

- ❖ **Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption délégué par les communes, au cas par cas :**

- ❖ **Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption urbain dans les périmètres fixés, après délibération concordante de la ou des communes concernées, par le conseil de communauté pour la mise en œuvre du programme local de l'habitat :**

- ❖ **Conserver et administrer les propriétés de la Communauté d'Agglomération et signer en conséquence tous les actes conservatoires de ses droits :**

❖ Passer les conventions nécessaires aux occupations temporaires de terrain par la Communauté d'Agglomération et fixer le montant des indemnités qui seraient dues dans ce cadre par la Communauté d'Agglomération :

❖ Passer les conventions d'autorisation de passage de canalisation en terrain privé au profit de la Communauté d'Agglomération ainsi que tout document relatif à l'institution de ces servitudes :

7 janvier 2019 : Convention d'autorisation de passage d'une canalisation en terrain privé parcelle C 1223 DEZIZE LES MARANGES

❖ Passer les conventions de transfert d'équipements collectifs de lotissements dans le domaine public :

❖ Passer les conventions fixant les modalités d'intervention de la Communauté d'Agglomération dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial (P. U. P.) :

❖ Autoriser au nom de la Communauté d'Agglomération le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre :

COMMUNE	OBJET	COUT	DATE CONTROLE DE LEGALITE

Annexe n°2 : Délégations du Bureau

Applicables à compter du 28 Avril 2014
En vertu de la délibération n° 14-6 du 28 Avril 2014

Bureau du 7 Février 2019

N° Délibération	TITRE
BU/19/001	Fonds de concours pour l'aménagement de points d'arrêt et d'abribus à BEAUNE
BU/19/002	Fonds de concours aux Communes d'AUBIGNY-LA-RONCE - BEAUNE - CHAGNY - BOUILLAND - COMBERTAULT
BU/19/003	ZA LES NOIROTS : Acquisition de parcelles
BU/19/004	ZA LES NOIROTS : Cession de terrain profit de M. et Mme ET TRIREF
BU/19/005	ZAC Porte de Beaune : Acquisition de terrains
BU/19/006	ZAC Porte de Beaune : Cession de terrain au profit de la société H2O
BU/19/007	ZAC Porte de Beaune : Cession de terrain au profit de la société ALIX
BU/19/008	ZAC Porte de Beaune : Cession de terrain au profit du groupe OUVRARD
BU/19/009	Renouvellement de la convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation de sessions de formation sur le compostage
BU/19/010	Programme d'actions du SMET 71 en matière de prévention, de tri et de valorisation des déchets et d'économie circulaire
BU/19/011	Aire d'accueil touristique de la BOUZAIZE : Demandes de subvention